



Conseil d'administration de l'AEFE

24 juin 2021

Déclaration liminaire de la FSU



Ce Conseil d'administration s'inscrit dans un contexte particulier où **le dialogue social est particulièrement mis à mal**. Nous l'avons évoqué dans notre déclaration au dernier CHSCT il y a quelques jours. Mais, depuis quelques temps déjà, nos déclarations ne font plus l'objet d'aucune réaction de la part de la Direction de l'Agence. **Fait nouveau, nos alertes restent parfois sans aucune réponse**. Nous nous interrogeons : il ne faudrait pas que ce soit la nouvelle version du dialogue social à l'AEFE. Pourtant, le dialogue social peut se faire à l'Agence : nous passons beaucoup de temps dans des groupes de travail très chronophages pour toutes et tous, et qui s'avèrent productifs. Aussi, nous comprenons d'autant moins cette absence de réponses quand elle existe : **y aurait-il des questions qui fâchent (ce ne serait pourtant pas nouveau !) des sujets tabous, comme le respect des textes de l'opérateur public, leur application, les valeurs de la France ?** Sur ces questions, il serait pourtant simple de répondre ! Quand un recrutement de personnels de droit local est effectué, dans l'EGD de Tunisie, à l'encontre des textes et des règles de l'opérateur public, ce dernier se doit de réagir. Quand des personnels du Lycée français de Bilbao font l'objet d'insultes xénophobes et homophobes de la part d'élèves (insultes rappelons-le punies par la loi tant française qu'espagnole) et que rien n'est fait pour rappeler à l'ordre ces élèves, nous serons toujours là pour dénoncer ces actes graves qui ternissent l'image de notre réseau et au delà l'image de la France à l'étranger. **Les représentants des personnels continueront de vous alerter car en tant qu'élus des personnels de l'Etablissement public, c'est non seulement notre rôle, mais aussi notre devoir !**

Concernant la situation sanitaire dans le réseau, elle est, nous l'avons dit, préoccupante dans de nombreux pays, parfois touchés par une recrudescence de la pandémie. L'accès aux vaccins reste un enjeu central, mais les personnels se sentent parfois abandonnés. La question des déplacements a également été abordée au CHSCT et nous répétons ici qu'un soutien de l'employeur est nécessaire. Pour la deuxième année consécutive, des personnels craignent à nouveau de ne pouvoir quitter le territoire d'exercice lors des de leurs congés d'été. Nous reviendrons, au cours de l'ordre du jour, sur le caractère hélas beaucoup trop tardif de la **délibération concernant la prise en charge des frais de quarantaine au retour**.

Dans un autre registre, comme en France, **il s'avère que la session 2021 du baccalauréat et du DNB s'est transformée en un véritable chaos**, tant pour les élèves que pour les personnels du réseau. Face à l'ampleur des dysfonctionnements, cette fin d'année suscite chez les enseignants l'effarement, l'écoeurement, voire la colère.

Les personnels sont épuisés et là encore peu de cas est fait de nos multiples alertes. En Centrale, la mise en place de l'organigramme à marche forcée en est un exemple. Dans le réseau, nous ne cessons là encore d'intervenir sur des modifications d'organisation, de modalités d'enseignement, sans concertation ni apparente réflexion pédagogique, ou encore sur des retours en présentiel coûte que coûte, malgré la réalité locale de la pandémie.

Nous l'avons déjà dit, nous le répétons, **il est temps de changer de cap et de replacer les personnels au centre des préoccupations de l'opérateur public**. Dans l'univers changeant de l'enseignement français à l'étranger, nous sommes conscients que les priorités, vos priorités, sont tout autres. Toutefois, l'opérateur public doit rester le garant des missions de service public à l'étranger. Avec la Mission laïque française, à statut différent bien sûr, mais dont nous savons tous que les missions de service public prolongent celles de l'Agence, vous devez être les derniers remparts, les défenseurs de ces nobles missions, car vous êtes désormais les seuls dans un monde où tout est mis en place pour qu'il n'en soit plus tenu compte. **Cela vous oblige et les représentants des personnels de la FSU seront toujours là pour vous le rappeler**.